

---

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**- ERRATUM -**  
**INFORMATIONS RELATIVES AU NOMBRE TOTAL DES DROITS**  
**DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU**  
**28 FÉVRIER 2022**

Paris, 31 mars 2022

Selon l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers,  
au 28 février 2022

<b>Nombre total d'actions composant le capital</b>	<b>Nombre théorique de droits de vote (y compris actions auto-détenues privées de droit de vote)</b>	<b>Nombre réel de droits de vote (déduction faite des actions auto-détenues privées de droit de vote)</b>
5 180 576	5 180 576	5 178 899



*Rappel franchissements de seuils*

*Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, au sens de l'article L.233-10 du Code de commerce, qui vient à détenir ou cesse de détenir un nombre d'actions représentant une fraction égale à 4 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de cette fraction, est tenue d'en informer la Société au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour de bourse suivant le jour du franchissement du seuil de participation susvisé, en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.*

**A PROPOS D'ECOSLOPS**

Ecoslops est cotée sur Euronext Growth à Paris

Code ISIN : FR0011490648 - Mnémonique : ALESA / éligible PEA-PME, et FCPI

Contact Relations investisseurs : [info.esa@ecoslops.com](mailto:info.esa@ecoslops.com) - 01 83 64 47 43

Ecoslops est la cleantech qui fait entrer le pétrole dans l'économie circulaire grâce à une technologie innovante, permettant de produire du carburant et du bitume léger à partir de résidus pétroliers et d'huiles de vidange. La solution proposée par Ecoslops repose sur un procédé industriel unique de micro-raffinage de ces résidus pour les transformer en produits commerciaux de 2ème génération aux standards internationaux. Ecoslops offre aux infrastructures portuaires, aux collecteurs de résidus ainsi qu'aux armateurs une solution économique et plus respectueuse de l'environnement .